



DIRECTEUR - QUAI MUNICIPAL

Concours no. DIR-12-09-2023 - Poste permanent à temps complet

La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants ! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises, au plus tard,

le 6 octobre 2023

à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
emploi@villeport-cartier.com

La Ville de Port-Cartier souscrit à l'égalité à l'emploi. Ce concours s'adresse aux femmes et aux hommes, le masculin n'ayant été utilisé qu'afin d'alléger le texte. Nous remercions tous les postulants; toutefois, seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

LE POSTE

Sous l'autorité de la direction générale, votre rôle consiste à planifier, organiser et contrôler l'ensemble des activités en vue d'assurer le bon fonctionnement et la rentabilité du quai municipal.

LES QUALIFICATIONS

- Être détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires, ingénierie, environnement ou toute autre formation pertinente et/ou une grande expérience pourra être considérée.
- Posséder de cinq (5) à huit (8) ans d'expérience dans des fonctions similaires.
- Avoir une bonne connaissance du domaine maritime, de l'environnement du fleuve St-Laurent, des Grands Lacs et de la dynamique maritime mondiale.
- Excellente capacité à communiquer dans les deux langues officielles, autant à l'oral qu'à l'écrit (parfaitement bilingue).
- Être doté de qualités distinctives, telles qu'être autonome dans son travail, avoir un bon sens de l'organisation et une bonne capacité à travailler sous pression. Bonnes connaissances de la gestion informatique et leadership mobilisateur.
- Être doté d'un bon sens politique, d'une vision stratégique et de bonnes aptitudes interpersonnelles.

LA RÉMUNÉRATION

La rémunération et les conditions de travail sont établies selon la politique actuelle en vigueur pour le personnel cadre de la Ville de Port-Cartier. Le salaire annuel se situe entre 79 223 \$ et 100 283 \$. Une gamme intéressante d'avantages sociaux est également offerte.

